

Les élus de la [C.R.C.I. BRETAGNE](#) / T : 02.99.25.41.41 (siège à Rennes), se sont réunis mercredi à Saint Brieuc. Ils ont validé, à la large majorité, le nouveau schéma directeur des CCI de la région. Il entre dans le cadre de la réforme territoriale et le nombre de CRCI va passer de 21 à 13 en France, soit une par région administrative. En Bretagne, le nombre de CCI sera ramené de 7 à 4, soit une par département. On parlera ainsi CCIT, t pour territoriale. Les Côtes d'Armor et le Morbihan ne sont pas concernés. Dans le Finistère, Brest, Quimper et Morlaix vont fusionner comme Rennes et Saint Malo Fougères en Ille-et-Vilaine. Les chambres ont jusqu'au 31 octobre pour préciser la localisation et les contours de certaines délégations. La nouvelle organisation sera mise en place au 1er janvier 2017. www.bretagne.cci.fr